

**PROJET DE CREATION D'UN CENTRE TECHNIQUE
INTERCOMMUNAL PAR LA COMMUNAUTE DES
COMMUNES VAL VANOISE (CCVV)**

**Projet d'acquisition des terrains nécessaires à la création d'un centre
technique intercommunal**

**Enquêtes Publiques conjointes d'Utilité Publique et Parcellaire en vue
d'acquisition du foncier nécessaire à cette opération**

AVIS d'enquête Parcellaire

**COMMUNE DE BOZEL
73005**

**Ordonnance N° E24000102/38 du 19/06/2024 de Monsieur le Président du tribunal
Administratif de Grenoble
Arrêté Préfectoral N°2024/289/SPA du 10/07/2024 de Monsieur le Préfet de la Savoie**

Enquêtes Publiques conjointes d'utilité publique et parcellaire

Avis d'enquête parcellaire

Commune de Bozel 73005

Jean Michel CHARRIERE Commissaire Enquêteur

- 1/4

SOMMAIRE

1. Contexte	2
2. Montant estimatif du coût de l'acquisition du bien	3
3. Référence de la mise à l'enquête	3
4. Avis	3

1. CONTEXTE

La Communauté de communes Val Vanoise (CCVV), établissement public à Coopération Intercommunale, composée des communes de Bozel, Brides-les-Bains, Champagny-en-Vanoise, Courchevel, Feissons-sur-Salins, Le Planay, Les Allues, Montagny et Pralognan-la-Vanoise, du fait de l'accroissement de ses compétences supplémentaires recherche de locaux de grande surface afin d'optimiser ses dépenses par une organisation centralisée de ses activités qui sont actuellement dispersées dans différents lieux et locaux.

La CCVV a chiffrée, pour ses nouvelles activités supplémentaires (traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, fourniture d'eau potable et assainissement des eaux usées), le besoin d'un terrain d'au moins 2.682M2 qui serait idéalement situé sur la commune de Bozel, elle-même située au centre du territoire de la CCVV et qui possède une zone d'activité « La Prairie ».

Il faut dire que dans l'ensemble des communes composant la CCVV l'offre de surface de terrain constructible est faible et à des prix d'acquisition très élevés. Les propriétaires de ces terrains les réservent à la construction immobilière.

En conclusion, après différentes recherches de terrains dont les surfaces auraient été compatibles avec le projet, la CCVV a retenu l'acquisition des parcelles G 2396, G 2461, G2462, G2875, G2876, G2877 et G2878 situées dans la zone d'activités de la Prairie et d'une superficie de 5.209m².

L'ensemble des parcelles est situées en zone Ue du plan local d'urbanisme de Bozel. Le règlement de la zone Ue autorise les constructions et installations liées aux activités économiques ou nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif.

Le projet permettra de regrouper les différentes activités qui sont dispersées dans la zone d'activité de la Prairie.

Les locaux construits pourront être équipés de logements pour le personnel.

2. MONTANT ESTIMATIF DU COUT DE L'ACQUISITION DU BIEN

Le montant de l'acquisition est de l'ordre de 2.200.000 euros TTC.

3. REFERENCE DE LA MISE A L'ENQUETE

Délibération du 25/03/2024 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes VAL VANOISE sollicitant auprès de Monsieur le Préfet de la Savoie l'ouverture d'enquêtes publiques conjointes de DUP et Parcellaire.

Ordonnance N° E24000102/38 du 19/06/2024 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble désignant le commissaire enquêteur.

Arrêté Préfectoral N°2024/289/SPA du 10/07/2024 de Monsieur le Préfet de la Savoie prescrivant l'ouverture d'une enquête DUP conjointe à une enquête parcellaire portant sur le projet de création d'un centre technique intercommunal sur la commune de Bozel.

4. AVIS

Considérant l'intérêt économique du projet,

Considérant que j'ai émis un avis favorable à l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet,

Considérant que toutes les procédures administratives ont été mises en œuvre pour informer les propriétaires (courrier personnel ou affichage en mairie),

J'émet un AVIS FAVORABLE à l'expropriation des emprises des surfaces de terrain, regroupées dans le tableau suivant, que je considère nécessaires à la réalisation du projet de construction d'un centre technique intercommunal pour la Communauté des Communes de Val Vanoise.

ZONAGE du PLU	SECTION	N°	NATURE	LIEU DIT	PROPRIETAIRES	EMPRISE en M2	
Ue	G	2396	Bâtiment à usage unique	Sous La Cure	Alexis ROCHE	1823	
Ue	G	2462	Terrain non bâti	La Prairie	Alexis ROCHE	140	
Ue	G	2876	Terrain non bâti	La Prairie	Alexis ROCHE	52	
Ue	G	2877	Terrain non bâti	La Prairie	Alexis ROCHE	240	

Enquêtes Publiques conjointes d'utilité publique et parcellaire

Avis d'enquête parcellaire

Commune de Bozel 73005

Jean Michel CHARRIERE Commissaire Enquêteur

Ue	G	2875	Bâtiment à usage unique	La Prairie	Alexis ROCHE et Yoann Casimir Marius ROCHE	2714	
Ue	G	2878	Terrain non bâti	La Prairie	Alexis ROCHE et Yoann Casimir Marius ROCHE	240	

J.M.CHARRIERE
Commissaire Enquêteur
10/09/2024


JM CHARRIERE